



# Bac Pro Gestion - Administration

Destiné aux élèves de 3<sup>ème</sup>, ce nouveau BAC PRO permet à son titulaire de prendre en charge toutes sortes d'**activités administratives**, principalement au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations.

Le gestionnaire administratif a essentiellement un rôle d'assistant auprès des responsables. A ce titre, les activités qui relèvent de sa fonction sont les suivantes :

- **Gestion administrative** des achats, des ventes, des relations avec les banques, les administrations...
- **Gestion du personnel et des ressources humaines** (absences, congés, recrutement, formation, suivi de carrière, rémunérations...).
- **Gestion interne** (recherche, collecte et diffusion d'informations, organisation de réunions, accueil des visiteurs, maintenance, budgets de fonctionnement, planification...).
- **Gestion de projets** (suivi opérationnel, plannings, états budgétaires, suivi logistique, évaluation...).

Les élèves sont accueillis, par groupe maximum de 15, dans des laboratoires informatiques équipés d'ordinateurs en réseau.

Dans ces salles les élèves utilisent les logiciels bureautiques du Pack Office 2007, Open ERP progiciel de gestion intégré (PGI), la Gestion Électronique de Documents (GED), et un Espace Numérique de Travail (ENT).

Toutes les salles sont équipées de **tableaux blancs interactifs** ou de **vidéo projecteurs interactifs** et permettent un **accès Internet haut débit permanent**. Un laboratoire de communication permet de mettre les élèves en situation d'accueil téléphonique ou d'accueil en face à face.

Depuis 2008 il existe une section européenne en anglais et à la rentrée 2013 une section européenne en espagnol a vu le jour.

Après le BAC PRO GA, les élèves peuvent :

- Entrer dans la vie active,
- Se spécialiser dans un domaine particulier,
- Poursuivre en BTS, voire en licence professionnelle.

## Organisation de la formation



89 semaines de formation au lycée sur trois années.

22 semaines de formation professionnelle en entreprise (dont 5 possible à l'**étranger** pour les élèves de la section européenne).

Préparation à une épreuve spécifique **d'anglais et/ou espagnol professionnel** permettant l'inscription de la mention «Section européenne» sur le diplôme.

**DÉBOUCHÉ**

**Vie professionnelle**  
**Spécialisation dans un domaine (juridique, médico-social, industrie...)**  
**BTS Assistant de Manager**  
**BTS Assistant de Gestion PME/PMI**



**MÉTIERS**

**Employé(e)/Assistant(e) administratif(ve)**  
**Secrétaire administratif(ve)**  
**Assistant(e) de gestion**  
**Gestionnaire commercial(e)**  
**Gestionnaire du personnel**

# Sections européennes Anglais / Espagnol



Dès son entrée en seconde professionnelle Gestion Administration, tout élève a la possibilité d'intégrer la section européenne anglais et/ou espagnol à condition d'être **motivé, dynamique** et d'avoir un niveau de langue suffisant.

De la rentrée de septembre jusqu'au mois de décembre de la première année, l'élève est en période d'essai. Il peut décider, librement, de rester ou de quitter la section européenne. Passée cette période de réflexion de 4 mois, son engagement devient **définitif** jusqu'à la fin de l'année de terminale



## Intégrer la section européenne signifie :

- **2 h de plus à l'emploi du temps**
  - 1 h d'anglais et / ou espagnol professionnel avec l'enseignant de langue,
  - 1 h de DNL (Discipline Non Linguistique) : communication professionnelle en anglais et / ou espagnol avec un enseignant de spécialité (communication - gestion) parfois en co-animation,
  - travail en groupe réduit (15 élèves maximum) dans une salle spécialisée avec tableau blanc interactif, cabines insonorisées, claviers QWERTY...,
  - pratique de l'oral sous forme de jeux, sketches, mises en situation.

• **Une période de formation professionnelle** en classe de terminale au sein d'une entreprise étrangère (Irlande, Grande Bretagne ou Espagne) d'une durée de 5 semaines (frais pouvant être pris en charge par le Programme Européen Leonardo Da Vinci).

## Qu'est ce que cela peut apporter ?

- Reconnaissance nationale officielle portée, sous forme de **mention**, sur le diplôme du baccalauréat professionnel après réussite à une épreuve spécifique.
- Attestation européenne de compétences avec le livret **Europass** Mobilité et l'attestation **Europro** (compétences en langues).
- **Insertion professionnelle** en France et /ou à l'étranger plus facile.

